

Saint-Avé

Riverains. La rue Olivier-Moussy en fête



Les riverains de la rue Olivier-Moussy se sont retrouvés, samedi, pour partager un bon moment de convivialité entre riverains. Une vingtaine de personnes, dont la petite Julie, 3 ans, et René, venant de fêter ses 80 printemps, ont répondu à l'appel de Marie-Agnès. Cette quatrième fête de quartier, datant de 1998, était axée sur le partage des plats apporté par chacun. Des jeux de palets et surprise ont égayé l'après-midi ensoleillé.

La Trinité-Surzur

Randonnée. 80 personnes à la sortie du comité des fêtes



Pour la première année, le comité des fêtes, présidé par Michel Rival, a pris à sa charge l'organisation, dimanche, de la randonnée VTT et pédestre, suite à la dissolution de l'association La Récréée. Pour cette randonnée, 80 personnes y ont participé, avec un circuit VTT de 17 km et 10 km, pour le circuit pédestre. Le maire Lucien Ménahes, présent, a demandé une minute de silence à la mémoire d'Hervé Gourdel, l'otage exécuté en Algérie.

Theix

Peinture.

Pierre Gefflaut expose son golfe



Une vingtaine de tableaux sont exposés, dont quelques ardoises.

« J'ai commencé à dessiner et à peindre lors de mon apprentissage en pâtisserie-chocolaterie à Paris... je dessinais des paysages, les quais de Seine, Montmartre », confie Pierre Gefflaut. D'origine briochine, cet

autodidacte a mené sa vie professionnelle et familiale dans la Sarthe, mettant la peinture entre parenthèses. Installé à Theix, à l'heure de la retraite, il s'investit dans la vie associative et reprend la peinture. Il a pris des cours pendant deux ans à Vannes. « J'aime bien le pastel et l'acrylique (on peut retravailler la toile) ». L'artiste expose une vingtaine de tableaux petit format et quelques ardoises : des paysages du golfe principalement mais aussi Plouhinec, le moulin d'Erdeven. Une prédominance de bleus et verts, et quelques fantaisies dans la représentation caractérisent cette exposition. Les tableaux sont à vendre.

▼ Pratique

Exposition jusqu'au 30 octobre dans le hall de la mairie, aux heures d'ouverture, du lundi au vendredi. Entrée libre. Contact : tél. 06.81.97.80.84.

À SAVOIR

SAINT-AVÉ

Heure du conte. Ce mercredi 1^{er} octobre, à 15 h 30, à la médiathèque Germaine-Tillion, pour les 3 à 5 ans. « Claquez, claquez petits doigts, ouvrez, ouvrez les oreilles,

chantez, chantez les comptines, rêvez, rêvez à chaque fois sur le chemin des histoires... ». Sur inscription à la médiathèque : tél. 02.97.44.45.25.

LA TRINITÉ-SURZUR

Encombrants. Vannes Agglo organise un ramassage à domicile des déchets encombrants (gros électroménagers, meubles démontés, sommiers, matelas uniquement et dans la limite de 1 m³), pour les person-

nes ayant des moyens de locomotion limités, jeudi 2 octobre. Inscription obligatoire jusqu'au mercredi 1^{er} octobre, midi, auprès du service collecte des déchets, tél. 02.97.68.33.81.

Saint-Avé

Noces d'or. Les Masson, un couple engagé

Le 31 juillet 1964, Christian et Marie-Claire Masson convoiaient en juste noce à la mairie d'Inzinzach. Puis le lendemain, à l'église de Lochrist.

Christian est marin et Marie-Claire travaille à la Caisse d'allocations familiales de Vannes. De cette union va naître Nathalie. À la naissance de la seconde fille, Régine, Christian quitte la Marine marchande pour rejoindre l'entreprise Tabur Caoutchouc dans la zone du Prat à Vannes. En 1973, le couple décide d'habiter à Saint-Avé, en maison pour loger toute la famille qui vient de s'agrandir avec la venue au monde de Yann. Six petits-enfants et un arrière-petits-fils sont venus agrandir la famille.

Les Masson ont occupé une place importante dans la vie locale. Militant engagé, présent dans tous les combats pour défendre ses valeurs, Christian a été responsable au sein de nombreuses associations, dont la chorale. Marie-Claire, tout autant investie pour le bien-être des écoliers en tant que déléguée départe-



Hervé Pellois, député, leur a remis la médaille de l'assemblée nationale.

tementale de l'Éducation nationale.

C'est Nicolas Richard, adjoint aux associations qui a célébré la cérémonie, samedi, en présence de la famille et des nombreux amis, mais aussi d'Anne Gallo, maire, Hervé Pellois, député, et

Thierry Evenno, adjoint.

Tous ont souligné les bonnes relations qu'ils avaient vécues avec le couple tant par leur engagement, le partage de vraies valeurs que leur générosité. La fête s'est poursuivie à la salle Jean-Le Gac.

Surzur

Conseil. Zac du Lobréont : des lots à vendre ?

La séance du conseil municipal, a débuté, lundi soir, par une minute de silence à la mémoire d'Hervé Gourdel, l'otage français exécuté en Algérie le 24 septembre.

Zac du Lobréont. Le premier bordereau portait sur le compte rendu d'activité à la collectivité 2013 de la Zac du Lobréont. Ce rapport a été présenté par Yves Vallet, directeur de EADM (Espace aménagement et développement du Morbihan), et Dominique Jégo en charge de cette opération immobilière qui portait au départ sur une superficie de 78.000 m². Au titre de l'année 2013, il a été enregistré un déficit de 67.585 € dû aux travaux de finition et à la non-vente des îlots C5, C6, C7. Pour ces îlots, il a été proposé la réalisation d'une dizaine de lots libres de 500 à 600 m², qui seraient vendus au prix du marché (130 € à 140 € le m²). « Cette question sera débattue en commission d'urbanisme avant d'être présenté

au conseil municipal », a assuré le maire. Vote à l'unanimité.

Plu. Concernant le Plan local d'urbanisme (Plu) de Damgan, la commune demande à être consultée sur le projet arrêté. Concernant la cession de la maison et des trois lots libres en accession entre 400 et 450 m² et un lot de 1.600 m² a été rétrocedé à Vannes Agglo au titre du portage foncier. Pour faciliter les transactions immobilières, il a été proposé que la commune assure la vente des terrains afin de limiter les frais d'actes. Vote : six abstentions et 21 pour.

Chemin de Kernaud. La cession d'une partie du chemin rural de Kernaud d'une superficie de 39 m² pour un montant de 200 € à Jacques Grobois et Michèle Le Pellec. L'opposition demande le report de ce bordereau en soulignant « une zone de non-droit dans ce secteur ». Vote 21 pour et six contre.

Terrain multisports. Une demande

de subventions va être effectuée auprès du conseil général concernant le projet de terrain multisports, dont le coût sera de 92.340 € avec une subvention du conseil général de 12.500 € et le FCTVA pour 14.553 €, reste à la charge de la commune 65.286 €. Vote à l'unanimité.

Voirie. Le programme d'investissement sur la voirie communale pour le curage des fossés s'élève à 26.750 € H.T et 97.525 € pour la réfection de la route de Port-Groix. Une demande de subvention va être effectuée auprès du conseil général. Vote à l'unanimité.

Médiathèque. Concernant la médiathèque, les élus ont voté à l'unanimité la suppression des tarifs des communes extérieures, qui concernait les communes de La Trinité-Surzur, Le Hézo et Noyal. Le règlement concernant les conditions d'utilisation du bus « Le Baladin » a été voté à l'unanimité.

Séné

Baccharis. D'autres chantiers à venir

Une trentaine de personnes le matin (dont plusieurs élus) et une dizaine l'après-midi : dimanche, à la Pointe du Bill, quelques courageux sont même restés toute la journée autour de Daniel Lasne, de Bretagne Vivante, pour arracher le baccharis qui envahit nos côtes, étouffant peu à peu toute la flore locale.

Ces chantiers citoyens complètent l'action forte engagée par la municipalité pour la préservation du littoral sinagot, ainsi que le font, aussi, d'autres communes environnantes.

Pour éliminer les plus gros pieds, il a fallu quelques outils adaptés tels que cette « chèvre », un trépied muni d'un palan à chaîne, capable de soulever des racines de taille parfois impressionnante. « Le résultat de cette journée est positif, mais, pour le long terme, il faudra poursuivre ces actions régulièrement », insiste Daniel Lasne qui propose donc d'autres chantiers, à tous les volontaires, chaque quatrième



Après la soirée film-conférence sur les plantes envahissantes, dont le baccharis, à Grain de Sel, les Sinagots se sont mobilisés sur les chantiers d'arrachage, dont le premier programmé a rassemblé dimanche une quarantaine de volontaires.

dimanche du mois, de 9 h à 12 h. Prochaines dates arrêtées : les dimanches 26 octobre, 23 novembre, 28 décembre, 25 janvier et 22 février, sur de nouveaux sites,

identifiés par les services techniques municipaux.

▼ Contact

E-mail : danielasne@orange.fr